

## Extrait du registre des délibérations

Le 5 juin 2014, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC ESTUAIRE, dûment convoqué le 28 mai 2014, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard DUBO,

**Etaient présents :** • ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS • ARSAC : Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Bernadette HENRIEY • CANTENAC : Fabienne OUVRARD, Roger DEGAS • CUSSAC : Dominique FEDIEU, Marie-Christine SEGUIN, Jean-Claude MARTIN • LABARDE : Matthieu FONMARTY, Gil PILONORD • LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Magali GUYON • LUDON MEDOC : Benoît SIMIAN, Martine VALLIER, Joseph FORTER, Véronique SABACA, Roland HEBRARD • MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Jacques DELHOMME • MARGAUX : Claude BERNIARD, Nathalie SCHYLER-SCHRODER, Allan SICHEL • LE PIAN MEDOC : Didier MAU, Romain PAGNAC, Anne-Marie BENTEJAC, Christian VELLA, Josette JEGOU, Christian DECAUDIN, Christian SAUVAGE • SOUSSANS : Christophe DEMILLY, Annette MAURIN

**Absents excusés :** Philippe BRUNO pouvoir à Fabienne OUVRARD, Sylvain LALANNE pouvoir à Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Virginie GARNIER pouvoir à Anne-Marie BENTEJAC, Pierre-Yves CHARRON pouvoir à Christophe DEMILLY.

**Conseillers en exercice :** 39 • **Présents :** 34 • **Votants :** 38

**Secrétaire de séance :** Gil PILONORD

### 2014-0506-47 Budget principal - Affectation définitive du résultat de l'exercice 2013 - Approbation

Vu, la délibération du Conseil Communautaire en date du 06 mars 2014 portant reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013 au budget principal 2014.

A la suite de l'approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion, il convient d'arrêter définitivement les résultats et de décider de leur affectation.

Il est proposé la reprise des résultats 2013 et les inscriptions budgétaires ci-après :

A – Résultat global de la section de fonctionnement à affecter	1 741 603.01
B – Solde d'exécution de la section d'investissement (inscription D001)	- 633 167.78
C – Solde des restes à réaliser en section d'investissement	- 702 140.32
D – Besoin de financement de la section d'investissement (B+C)	1 335 308.10
E – Couverture du besoin de financement (compte 1068)	1 335 308.10
Excédent de fonctionnement reporté (inscription R 002) = A-E	406 294.91

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Constate et approuve les résultats de l'exercice 2013 du budget principal,
- Décide la reprise définitive des résultats pour le budget primitif 2014 telle que décrite ci-dessus.

Pour copie conforme  
Arsac, le 10 juin 2014

Le Président,

  
Gérard DUBO

